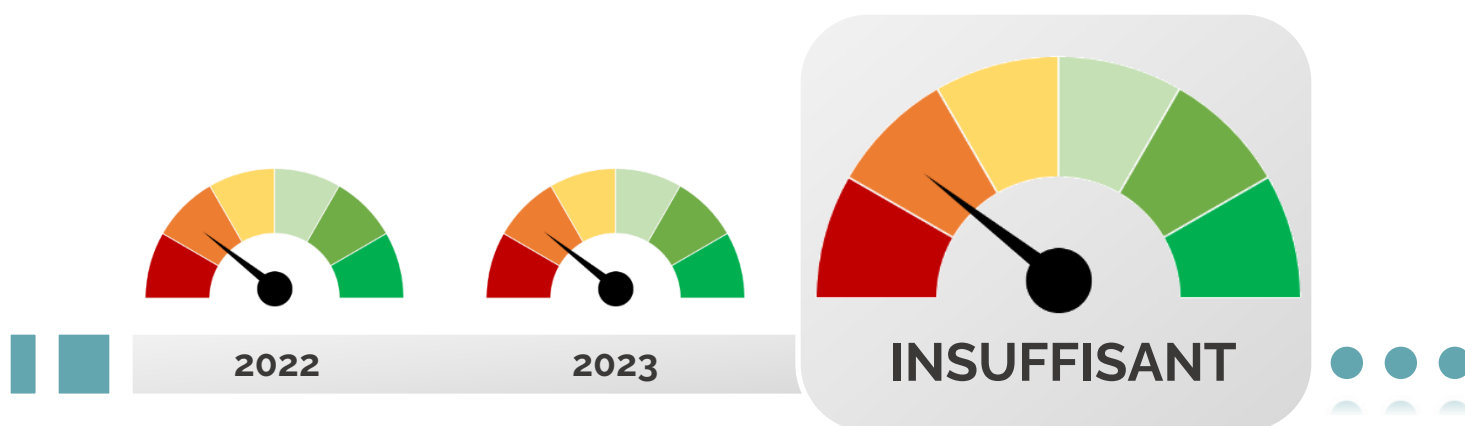


Notre évaluation des politiques publiques en 2024



Le regard du Collectif Droit à Respirer

L'évaluation des politiques publiques sur la thématique "Faire connaître la santé respiratoire aux Français" reste à nouveau au niveau "insuffisant".

Si certaines initiatives ont été menées, elles restent ponctuelles, ciblées et réactives, sans s'inscrire dans une stratégie nationale cohérente et effective. La stratégie 2024-2026 de la DGS constitue une avancée sur le papier, mais elle ne s'est pas encore traduite par des dispositifs concrets, visibles et accessibles au grand public dans le domaine de la santé respiratoire. Or, les attentes de la population sont fortes. Plus d'un Français sur deux se sent mal informé sur ces maladies, leurs symptômes ou les moyens de prévention. Les jeunes et les publics vulnérables sont particulièrement exposés à ce déficit d'information, ce qui limite les capacités de repérage précoce, d'adhésion aux parcours de soin, et de réduction des inégalités, sans compter l'impact médico-économique. Ce manque d'information

expose aussi à un risque plus grave : passer à côté d'une maladie rare respiratoire du fait de symptômes peu spécifiques et d'une méconnaissance. L'absence de messages simples et réguliers freine la construction d'une véritable culture de la santé respiratoire en France.

Pour le Collectif Droit à Respirer, il est temps de passer d'actions ponctuelles à une véritable stratégie nationale long terme, cohérente et ambitieuse. Faire connaître la santé respiratoire, c'est permettre la prévention, la détection précoce, l'autonomie des patients et une information accessible à tous. Aujourd'hui reléguée au second plan, cette priorité doit être pleinement intégrée dans les politiques de santé publique. Faute d'engagement institutionnel suffisant, ce sont les acteurs privés, notamment l'industrie pharmaceutique, qui multiplient les initiatives pour sensibiliser et informer.

Les avancées des politiques publiques en France en 2024

DES CAMPAGNES NATIONALES DE SENSIBILISATION AUTOUR DES MALADIES RESPIRATOIRES

- Le ministère de la Santé a lancé une **campagne nationale d'information « La bronchiolite, je l'évite »** afin de sensibiliser les parents de jeunes enfants au virus respiratoire syncytial (VRS). Cette action comprenait la diffusion de vidéos, infographies et brochures pédagogiques à destination du grand public¹.
- Dès le 17 octobre 2024, les pouvoirs publics ont coordonné une **campagne de vaccination conjointe contre la grippe saisonnière et la COVID-19**. Cette campagne s'est appuyée sur un large réseau de vaccination (pharmacies, centres de santé, médecins traitants), et sur une communication publique soutenue (affiches, messages radios, réseaux sociaux)².
- Pour la **journée mondiale de l'asthme en mai 2024**, Santé publique France a conduit une **campagne d'information**, avec la diffusion de contenus numériques pédagogiques (vidéos, infographies) expliquant les symptômes, les traitements et les gestes à adopter en cas de crise. En complément, des ateliers de sensibilisation ont été organisés dans des collèges et lycées dans plusieurs régions, en partenariat avec les ARS et les rectorats, pour sensibiliser les élèves et le personnel éducatif à la gestion des crises d'asthme³.
- **Santé publique France a publié en septembre 2024 un bulletin de rentrée alertant sur l'«épidémie de rentrée» d'asthme**⁴.
- **Si ces campagnes sont utiles et doivent être poursuivies, elles restent centrées sur un nombre restreint de pathologies respiratoires. Des dizaines d'autres maladies – souvent méconnues, chroniques ou rares – demeurent exclues des actions de sensibilisation nationales. La santé respiratoire ne se résume pas à la grippe, à la bronchiolite, à la COVID ou à l'asthme. Une approche plus large, cohérente et inclusive est nécessaire.**

DES JOURNEES NATIONALES COMME LEVIERS DE COMMUNICATION PUBLIQUE

- Le 10 octobre 2024, la **Journée nationale de la qualité de l'air**, pilotée par le ministère de la Transition écologique, a mobilisé collectivités et médias pour sensibiliser à l'impact de la pollution sur les pathologies respiratoires, avec ateliers éducatifs, messages radios et campagnes réseaux sociaux⁵.

IL MANQUE ENCORE A DATE D'UNE STRATEGIE NATIONALE QUI INTEGRE LA SANTE RESPIRATOIRE

- En 2024, la Direction Générale de la Santé a lancé son **projet stratégique 2024-2026**, adoptant **une approche globale de prévention dans le cadre de la démarche "Une seule santé"**. Cette stratégie vise à créer une culture commune de **prévention** en intégrant des actions de **communication**, de **formation** des professionnels et de **personnalisation des messages de santé publique**⁶. Toutefois, il ne s'agit pour l'instant que d'orientations générales : aucune déclinaison concrète de plan ou de mesures spécifiques n'a encore été présentée, en particulier pour les maladies respiratoires !
- Santé publique France a poursuivi la publication hebdomadaire de bulletins sur les infections respiratoires aiguës, fournissant des informations actualisées sur des maladies telles que la grippe, la bronchiolite et la COVID-19. Ces bulletins, utiles pour les citoyens et les professionnels de santé, permettent d'ajuster en temps réel les politiques sanitaires. **Toutefois, cette surveillance reste centrée sur les infections virales aiguës : aucune donnée récente**

¹<https://sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/bronchiolite-du-nourrisson-les-autorités-de-santé>

² <https://sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/lancement-de-la-campagne-de-vaccination>

³ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/la-santé-respiratoire-un-enjeu-majeur-dans-le-grand-est>

⁴ <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires>

⁵ <https://www.ecologie.gouv.fr/presse/journee-nationale-qualite-lair-2024>

⁶ https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/projet_strategique_dgs_2024-2026.pdf

n'est publiée concernant d'autres pathologies respiratoires chroniques comme l'asthme ou la BPCO. Cela souligne l'absence de véritable stratégie nationale de santé respiratoire, les actions étant aujourd'hui limitées au suivi épidémiologique des infections.⁷

⁷ <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes>

La situation en quelques chiffres



Plusieurs études réalisées au cours des dernières années révèlent une méconnaissance des maladies respiratoires, telle que la BPCO, alors qu'elles affectent la vie de 10 millions de Français.

Alors que **52%** de la population française rencontre des problèmes respiratoires récurrents, seuls **3 français sur 10** estiment avoir un risque élevé de contracter un jour une maladie respiratoire⁸

38% des Français ne savent pas qu'il existe des symptômes permettant de suspecter une maladie respiratoire⁴

54% des Français s'estiment mal informés sur les symptômes devant alerter d'un risque de maladie respiratoire et **51%** des Français s'avouent mal informés sur les risques des maladies respiratoires¹

74% des Français se déclarent insuffisamment informés sur les maladies respiratoires, c'est une source de préoccupations de plus en plus importante pour 2 tiers des Français⁹.

4 Français sur 5 ont le sentiment que les maladies respiratoires se développent de plus en plus².

D'après les résultats du sondage¹⁰ réalisé en 2021 en partenariat avec l'IFOP et portant sur la connaissance des Français en matière d'asthme et de BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive).

28% des Français éprouvent des troubles respiratoires, particulièrement les jeunes (18-24 ans : 46%) et les femmes de moins de 35 ans.

Seulement **48%** des Français connaissent le test de spirométrie, leur réalisation reste peu courante (20% des Français ont déjà réalisé ce test¹¹), même au sein des personnes concernées par des troubles respiratoires répétés (34,2%¹²).

⁸ Les principaux enseignements de l'enquête (splf.fr)

⁹ <https://www.sanofi.fr/fr/media/communiques-et-dossiers-de-presse/2024/les-francais-les-maladies-respiratoires>

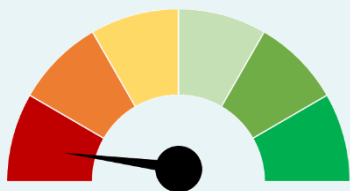
¹⁰ Les troubles respiratoires répétés, tels que la toux, la respiration sifflante et la gêne respiratoire, touchent un peu plus d'1/4 des Français (Communiqué) - La Veille Acteurs de Santé (veille-acteurs-sante.fr)

¹¹ https://www.senat.fr/rap/r23-695/r23-695_mono.html

¹² https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-04/iqss_2022_-_rapport_resultats_bpco_mars_2022.pdf

OBSERVATOIRE DE LA SANTE RESPIRATOIRE

Notre échelle d'évaluation des politiques publiques et des mesures déployées



TRES INSUFFISANT

Aucune mesure identifiée et/ou avec un impact délétère sur les patients atteints de maladies respiratoires.



INSUFFISANT

Peu de mesures, ponctuelles, peu spécifiques à la santé respiratoire ou sans impact.



MOYEN

Quelques mesures ponctuelles et une réflexion en cours, à concrétiser.



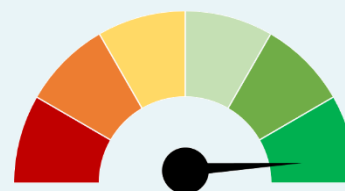
EN BONNE VOIE

Des mesures qui doivent être poursuivies, dont nous percevons les premiers résultats.



IMPACTANT

Des mesures concrètes et impactantes pour les patients, avec de bons résultats.



TRES IMPACTANT

Politique exemplaire et répondant directement aux besoins des patients.

L'association « Collectif Droit à Respirer » rassemble 29 organisations de patients, de professionnels de santé, de l'environnement, et d'usagers, impliquées dans la lutte contre les maladies respiratoires.

Notre mobilisation a démarré en 2021 par la réalisation d'une enquête nationale visant à faire un état des lieux sur la perception de la santé respiratoire par les Français. Méconnaissance des symptômes, minimisation des risques : le constat est clair, la population est désarmée face aux enjeux des maladies respiratoires. L'année 2024 a marqué un tournant pour la reconnaissance de la santé respiratoire comme priorité de santé publique via la constitution de l'Association Collectif Droit à Respirer (loi 1901) et les récents travaux de la Cour des Comptes.



COLLECTIF
**DROIT À
RESPIRER**